

« Une tentation de tout maîtriser »

ROTTERDAM Contraceptif forcé pour mère fragile ?

Une personne adulte, capable de discernement mais mentalement « vulnérable » et sujette à d'éventuelles grossesses à répétition, doit-elle se voir imposer la contraception, au nom de l'intérêt d'un éventuel enfant à naître ? Telle est la proposition de l'échevin de la jeunesse et de l'éducation de la Ville de Rotterdam, Hugo de Jonge (CDA, chrétien-démocrate), qui invoque le droit au bien-être de l'enfant et veut éviter des « parents visiblement irresponsables » dans les rares cas (une vingtaine de personnes pour une ville de 610.000 habitants) où la prévention volontaire des naissances ne porte pas ses effets. Libéraux et écologistes ne veulent pas de ce texte, seul le PvdA (socialiste) s'est dit prêt à le soutenir. La fédération des médecins KNMG (59.000 membres) juge la proposition « indésirable, infaisable, inefficace ».

La Belgique est-elle à l'abri de ce genre de tentation politique ? Nous avons posé la question au P^r Laurent Ravez (UNamur), du Centre interdisciplinaire Droit, Éthique et Sciences de la santé.

S'agit-il d'une proposition sans intérêt ?

C'est un débat très intéressant, et il reflète bien ce qui est dans l'air en ce moment, une certaine volonté illusoire de vouloir maîtriser de plus en plus de choses. Un

mirage, bien sûr. Avec une particularité dans ce cas précis, qui est d'assurer la non-naissance d'un enfant dont on est convaincu qu'il sera malheureux s'il vient à naître. On dépasse une certaine forme de paternalisme, pour atteindre la conclusion qu'« il vaudrait mieux ne pas naître plutôt que de naître dans de telles circonstances ». Cela rejoint une ancienne tentation qui était celle de la stérilisation des handicapés. Cette volonté de tout maîtriser souhaite ne laisser aucune part à la vie, au hasard... Il n'est pas étonnant que le parti libéral se soit opposé à ce texte liberticide, qui revient à ouvrir une boîte de Pandore : si on ouvre la boîte, où placera-t-on la limite ? Ce débat pourrait arriver chez nous aussi, où on sent cette même volonté de maîtrise. Et il a cette dimension significative des débats éthiques tels que nous les connaissons : ils se concentrent sur des cas extrêmement hypothétiques car, comme cela a été dit à Rotterdam, ce débat ne concernerait que quelques femmes. On peut se poser la question de savoir pourquoi on s'agite autour de telles questions, à l'instar de la sexualité des personnes handicapées mentales, autre question qui revient souvent. Et pourquoi devrait-on avoir une position tranchée sur ces questions ?

Est-ce révélateur d'un monde en perte de sens ou d'un monde dominé par la peur ?

Il existe beaucoup de sens dans notre société. Ceci est plutôt le reflet d'une peur de l'avenir. On cherche des assurances, dans les deux sens du terme. On vit dans la crainte de demain. Je mettrais cela en parallèle avec notre débat sur l'euthanasie, qui semble une façon de vouloir se rassurer sur un événement inévitable.

Vous parlez d'un débat qui pourrait arriver chez nous. La Belgique a-t-elle connu aussi cette tentation eugéniste ?

Dans des situations de handicap mental, on a vu dans les faits des tentations locales d'imposer la contraception de longue durée. Mais la Belgique est un pays où la liberté compte. Ce débat est très loin du climat de notre société – que je distinguerais cependant du climat « politique ». Répétons que le débat né à Rotterdam va plus loin que le simple « paternalisme », soit le souhait de protéger la mère, alors que chaque individu est libre de faire ce qu'il veut de sa vie, fût-ce à son détriment. Ici, la volonté est de défendre un hypothétique enfant à naître, ce qui est une « torsion » de l'élément paternaliste. ■

Propos recueillis par
A.L.